



Éditorial

Depuis la rentrée le temps semble s'éclaircir au niveau de la pandémie du Covid-19. La politique nationale mise en place pour la vaccination porte ses fruits. Avec le pass sanitaire nous retrouvons une partie de notre liberté pour circuler avec moins de contraintes. La contestation s'essouffle, soyons bienveillant vis-à-vis de notre système médical, quoiqu'en disent certains il est performant, bien des pays pourraient nous envier. L'activité économique reprend des couleurs, les différentes aides de l'état et de la collectivité y ont largement contribué.

Petit à petit les activités reprennent. Comme vous avez pu le constater la traversée du bourg avec l'aide du département est achevée. La présence de 2 radars pédagogiques permet de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse, nous demandons à chacun de bien vouloir respecter cette limitation.

Réalisés par Sorélum, les travaux d'effacement des réseaux au lotissement de l'Ouzeraie sont en cours et devraient durer quelques mois.

La communauté de communes vient de valider le projet de la nouvelle sortie chez Qualipac, pour des raisons de sécurité la route sera déviée. De ce fait, le conseil municipal a donné son accord pour l'achat d'une bande de terrain à M et Mme GASTINEAU.

Véolia procède actuellement au renouvellement de la colonne d'eau à la Basse Rivière. Le pont sera remis à la circulation en novembre.

Le bornage à l'étang des Hunaudières vient d'être finalisé.

Concernant nos futurs projets, Mayenne Ingénierie étudie actuellement l'aménagement de la route de la Crue.

Nous nous efforçons de rendre notre commune la plus attractive possible.

Décisions du conseil municipal

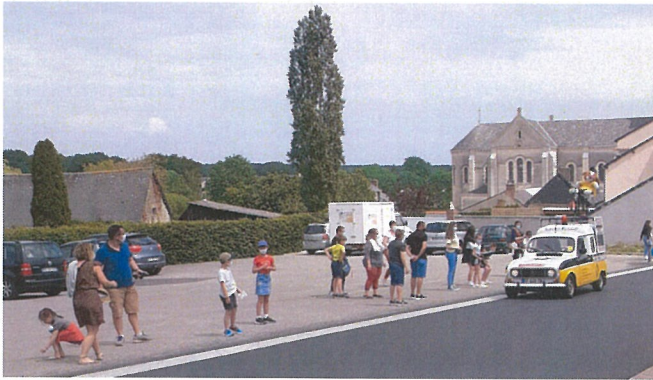
Le Conseil Municipal

- A décidé de faire l'acquisition de 2 nouveaux défibrillateurs. En plus de la mairie, le stade municipal et la salle des loisirs en seront équipés.
- Maintient les tarifs de location des salles et des chapiteaux de l'année 2021 en 2022.
- Confie l'entretien des haies à l'entreprise DELHOMMEL de Craon
- Donne son accord pour l'achat d'une partie du Parc des Hunaudières au prix de 0.50 € le m². Il sera procédé au bornage de la surface nécessaire au projet d'aménagement soit un peu plus de 4 hectares.
- Renouvelle l'opération « Argent de Poche » en juillet

- Après avoir pris connaissance de l'étude réalisée par M. MORIN, architecte, concernant la rénovation du bâtiment 20, rue Principale en deux logements, le conseil donne son accord pour poursuivre le projet. Pour cela, il sera nécessaire de démolir le bâtiment situé au 1, Chemin de Brossais (maison et garage) ainsi que le garage et la salle de restaurant du 20, rue principale.
- Fixe les taux d'imposition suivants pour l'année 2021 :
 - . Taxe foncier bâti : 43.69 %
 - . Taxe foncier non bâti : 29.34 %
- Renouvelle la remise de dictionnaires pour les enfants de la commune rentrant en 6ème
- Maintient les loyers des logements de la Métairie

- Donne son accord pour participer aux frais de scolarité des enfants de la commune dans les écoles de Renazé, Craon et St Aignan sur Roë
- Décide de mettre deux radars pédagogiques rue Principale
- Donne son accord pour l'achat d'une bande de terrain en face la nouvelle sortie de l'usine Qualipac Aluminium
- Donne son accord pour lancer une étude concernant l'aménagement de la route de la Crue (cheminement, traversée de chaussée, stationnement...)
- Donne son accord pour une extension de l'atelier municipal (préau)
- Valide le projet définitif d'effacement des réseaux au lotissement de l'Ouzeraie.

Rétrospective 2021 en images



Passage à Saint Saturnin le 29 mai de la 46ème Edition des boucles de La Mayenne lors de l'étape St Berthevin - Craon



Inauguration de la salle de la Métairie le Samedi 4 septembre 2021

Remise des dictionnaires offerts aux futurs sixièmes de la commune le 1er juillet 2021



Suite au passage de la commission Fleurissement de la commune, il a été choisi un thème de couleur. Cette année la commune sera parée de rouge et blanc

Elections départementales et régionales les 20 et 27 juin



Les chantiers argent de poche permettent aux jeunes de la commune d'effectuer des activités d'animation ou des travaux d'entretien



Les travaux sur la commune :



Réfection de la chaussée de la rue principale et réaménagement des entrées de bourg

Réfection du pont de la Rivière



Aménagement d'un parking à vélo rue principale



Génération Mouvement : Sortie aux marais salants de Guérande et au parc naturel de Brière avec les membres de l'association.



L'association organise un concours de belote le samedi 20 novembre à la salle des loisirs.

Les jeudis après-midi belote ont repris à la salle de la Métairie.

Divers infos

MEMO TRI

VERRES

Bouteilles en verre

Pots et bocaux en verre

PAPIERS / CARTONS

Emballages papiers

Journaux

Emballages carton

Gros cartons à mettre en déchetterie

COMPOST

Restes alimentaires

Epluchures, trognons, fruits et légumes

Filtres à café, sachets de thé

Coquilles d'œufs, croûtes de fromages

Attention au gaspillage alimentaire

EMBALLAGES

Bouteilles plastiques

Briques alimentaires

Autres emballages plastiques

Emballages métalliques

- Ne pas imbriquer / embolter
- Séparer les matières (plastique et carton paquet gâteau)
- Bien vider les emballages
- Ecraser

ORDURES MENAGERES

Stylos, jouets cassés

Vaisselle cassée

Mouchoirs, serviettes en papier, cotons, cotons-tiges, vaisselle jetable, chewing-gum

Emballages gras

Tous déchets non recyclables

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée